

CORRIGÉ

1 – OBSERVATIONS DU JURY

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie ;
- vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire ;
- faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation.

Il n'est pas question en deux heures de livrer une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question. Le texte quoique relativement bref doit être dense : il doit contenir des références aux travaux, aux concepts et aux mécanismes de l'analyse économique sur la question et ne pas être un étalage bavard de considérations assez vagues. C'est une faiblesse importante relevée dans les copies : l'ignorance de notions de base relatives au thème du sujet, y compris pour un thème comme cette année, traité dans tous les manuels d'économie.

Le jury demande instamment aux candidats un effort accru quant à l'acquisition de connaissances lors de la préparation du concours. Il y a trop de bavardages sans référence aux notions et travaux élémentaires de la science économique. Les candidats doivent acquérir et faire un usage scientifique des concepts clés de l'analyse économique au regard du programme du concours.

Les sujets proposés depuis des années sont centrés sur des problématiques classiques bien repérées :

- de façon à pouvoir différencier les candidats par la notation. La moyenne est de 10/20 conformément au souhait exprimé par les gestionnaires du concours : il est demandé de classer les copies, plus que d'indiquer un niveau dans l'absolu ;
- de façon à permettre de valoriser les candidats qui ont sérieusement préparé l'épreuve et qui mènent une réflexion argumentée de qualité utilisant les travaux de la science économique.

I. REMARQUES SUR LA FORME

Année après année, la présentation des copies est en progrès : introduction, parties et conclusion sont visibles.

Il faudrait faire un effort sur la structuration interne des parties en sous-parties. Chaque bloc doit mettre en avant une idée que le contenu vient étayer et démontrer : dissenter, c'est démontrer. La rédaction d'une phrase titre pour chaque partie et sous-partie est impérative pour donner plus de cohérence aux devoirs (cf. corrigé infra), à condition qu'elle énonce une idée sous la forme d'une phrase courte mais éclairante. Cela éviterait le bavardage.

Peu importe que le plan soit matérialisé par des numéros et des phrases soulignées ou non.

Quelques copies sont désinvoltes quant à l'orthographe mais elles sont rares.

Le jury encourage à poursuivre dans cette voie. Les exigences de forme se justifient en particulier par le fait que les candidats auront à mettre en œuvre des qualités de clarté de communication dans leur vie professionnelle.

Rappelons également que l'introduction comporte trois parties : il s'agit d'abord d'amener le sujet, puis d'expliquer le problème, la question posée (la problématique) et enfin d'annoncer l'idée générale à démontrer et le plan (2 ou 3 parties). L'annonce du plan est obligatoire (elle présente en même temps ce que l'on veut démontrer) : il s'agit de répondre à la question posée. Le plan doit être clair, bien apparent (sauts de lignes).

II. ANALYSE DU SUJET

Encore trop de copies ne comportent pas de définition des termes clés du sujet en introduction.

Cela se répercute sur l'explication de la question posée (la problématique). Ainsi, comment espérer répondre à une question qui n'est pas expliquée ? C'est le drame d'un très grand nombre de copies.

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que la compréhension par l'analyse des sujets soumis est une compétence professionnelle future : ils seront exposés à des demandes incessantes (on ne dira plus sujet) de la part de clients, de collaborateurs, de managers. S'ils ne font pas attention à ce qui leur est demandé, ils s'exposent à de graves déconvenues dont la sanction sera autrement plus lourde que du rouge dans la marge et une mauvaise note au concours : attention !

Cette année, c'est un mot commun du vocabulaire français qui a départagé les candidats : fatalité.

Pour l'an prochain, le jury réitère sa demande : l'introduction, outre les trois parties rappelées plus haut, doit comporter impérativement dans son contenu :

- la définition de tous les mots contenus dans le sujet ;
- une définition du champ spatial et temporel de la question ;
- une explication de la question posée (la problématique) ;
- une annonce de l'idée générale et du plan en réponse à la question posée.

A. *Le libellé*

Tous les termes du sujet doivent être analysés.

• **Le chômage** : le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Sa mesure est complexe. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir, ce qui amène souvent à parler d'un « halo » autour du chômage, amenant à la notion plus large de sous-emploi. Il y a en France deux sources statistiques principales sur le chômage : les statistiques mensuelles du Ministère du travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi et l'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du BIT.

• **Une fatalité** : seule une petite minorité de candidats connaissaient le sens de ce terme. La majorité l'a traduit par « négatif », « néfaste ». Le dictionnaire indique que cela correspond à quelque chose d'inévitable, ce qui est inéluctable, auquel on ne peut échapper. Rien d'a priori négatif. En sciences sociales, le vocabulaire renvoie à la notion de déterminisme.

Le champ spatial et le champ temporel sont indiqués dans le sujet.

B. *La problématique*

La définition correcte du mot fatalité permet de dégager une problématique, de donner du sens à la question posée.

Des politiques de l'emploi sont menées depuis des années ; il y a de nombreux chômeurs et dans certains pays de longue voire de très longue durée.

Est-il envisageable de retrouver le plein-emploi dans un monde marqué pour de nombreux pays par un chômage de masse et un sous-emploi important ? Ou le chômage, pour une part importante de la population, est-il inéluctable ?

C. *Les documents*

Surtout pour une épreuve brève, le dossier documentaire est choisi de manière à aider les candidats en leur fournissant des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents ne sont pas un substitut. Des candidats s'obstinent pourtant.

Il faut cependant un minimum de connaissances pour pouvoir s'en servir. Les documents sont volontairement tronqués : ils donnent des amorces que les candidats doivent développer grâce à leurs connaissances. Ils lancent sur des pistes.

Précisons qu'il ne s'agit pas d'une épreuve de synthèse de documents que certains vont jusqu'à transformer en une opération exclusive visant à résumer leur contenu.

III. PRÉCISIONS

A. *L'alliance des mécanismes, des théories et des faits*

Il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple,

une accumulation de faits sans référence aux travaux de la science économique.

La copie doit intégrer du vocabulaire scientifique, des concepts, des mécanismes, des auteurs cités à bon escient. Bref, les copies doivent refléter les apports de la science économique sur le sujet. Las, force est de constater la faiblesse de très nombreuses copies qui bavardent autour du chômage.

B. Références pour préparer l'épreuve

Il est demandé aux candidats de préparer l'ensemble du programme du concours et de ne pas penser traiter le sujet à travers le prisme du seul cours d'économie éventuellement suivi durant l'année universitaire courante. Pour aider les candidats, signalons :

- l'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C.-D. Echaudemaison intitulé *L'Economie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique ;

- le *Dictionnaire des sciences économiques* de A. Beitone, A. Cazorla, C. Dollo et A.-M. Draï édité chez Armand Colin serait d'un usage salutaire pour acquérir le sens des notions au gré des révisions ;

- pour certains mécanismes, un manuel comme *Principes d'économie moderne* de J. Stiglitz édité chez De Boeck Université peut s'avérer utile ;

- la revue *Alternatives économiques* publie chaque année deux hors-séries, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des thèmes actuels avec des mises en perspective historique ;

- la consultation des numéros récents des *Cahiers français* à la Documentation française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants ;

- signalons enfin deux ouvrages de poche bien commodes publiés chaque année depuis plus de dix ans à La Découverte dans la collection « Repères » : *L'Economie française* avec la collaboration de l'OFCE et *L'Economie mondiale* avec la collaboration du CEPII. Dans un format très court mais dense et rigoureux scientifiquement, les candidats trouveront des synthèses remarquables sur les thèmes qui les préoccupent.

La préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945.

2 – PROPOSITION DE CORRIGÉ (PLAN DÉTAILLÉ)

Il n'y a pas qu'une seule manière de traiter un sujet : plusieurs types de plans peuvent être envisagés (en particulier, il est absurde de s'imposer a priori de faire deux ou trois parties). De nombreuses copies ont obtenu de très bonnes notes avec d'autres plans, d'autres approches que celle proposée.

Ce qui compte, c'est la pertinence, la logique, la clarté des démonstrations permettant de traiter le sujet.

La rédaction qui suit propose un tour de la question qui peut être plus ou moins développé selon les connaissances du candidat dans le temps imparti qui est bref. Il faut cependant rédiger un texte dense et argumenté et non un bavardage approximatif.

Les parties sont inégalement développées : le choix est fait au regard de ce qui a été lu dans les copies.

INTRODUCTION

1) On amène le sujet

Le plein-emploi semble dans de nombreux pays une situation de la période exceptionnelle des Trente glorieuses. Depuis les années 1970, la thématique du chômage est sur le devant de la scène (définir le terme clé chômage). D'aucuns prétendent que l'on a tout essayé ; pourtant, certains pays connaissent dans le même temps le retour à des situations proche de plein-emploi, avec parfois cependant une montée du sous-emploi sur laquelle les gouvernants restent très discrets.

2) On pose le problème

Au regard de la situation des pays développés depuis une quarantaine d'années, peut-on dire que le chômage est une fatalité ? Il s'agit de réfléchir au caractère inévitable (définition du terme clé fatalité) du phénomène de chômage pour nos sociétés.

Est-il envisageable de retrouver le plein-emploi dans un monde marqué pour de nombreux pays par un chômage de masse et un sous-emploi important ? Ou le chômage pour une part importante de la population est-il inéluctable ?

La décomposition du chômage s'impose car on ne peut le traiter comme un phénomène à une seule dimension et il faut replacer le chômage dans la dynamique de l'emploi.

3) On annonce le plan et l'idée générale

Il s'agit de construire une phrase de manière à indiquer la thèse et annoncer la progression de l'argumentation sans ambiguïté (elle peut être construite comme un quasi-assemblage des phrases titres des parties I, II et III).

1. SUR LE COURT TERME, UNE PARTIE DU CHÔMAGE APPARAÎT ÉVITABLE : DES POLITIQUES ADAPTÉES PEUVENT AVOIR UNE EFFICACITÉ SUR CES COMPOSANTES

A. Il y a toujours du chômage même en situation de plein-emploi, un chômage frictionnel

- Il existe un chômage frictionnel qui correspond à des situations d'ajustement inhérentes au fonctionnement du marché du travail : de ce point de vue, ce type de chômage semble une fatalité mais il s'agit d'un chômage résiduel.

- Des mesures peuvent chercher à améliorer l'appariement et réduire le « mismatching » (courbe de Beveridge) de manière à fluidifier la rencontre entre offreurs et demandeurs de travail (ex. : réforme en France autour de Pôle emploi).

- Cela explique que le plein-emploi correspond à un taux de chômage supérieur à 0 % mais inférieur à 5 % environ, selon les pays et les époques.

B. Une partie du chômage est de nature conjoncturelle : l'état de la conjoncture conditionne son existence et il disparaît au fur et à mesure que l'on s'approche du plein-emploi

- Dans des situations d'insuffisance de la demande effective, l'économie s'installe dans un équilibre de sous-emploi : le chômage conjoncturel (keynésien) consécutif n'apparaît en rien fatal puisque cette composante du chômage est dépendante du niveau d'activité.

- Il y a débat théorique sur les moyens de sa réduction : pour les keynésiens, des politiques de relance de l'activité peuvent contribuer à le résorber. Pour les économistes de l'offre (ce qui ne fait pas des keynésiens des économistes de la demande...), il faut désinhiber l'offre renvoyant à une vision plus structurelle du chômage.

- Les événements récents ont vu les politiques de soutien de l'activité porter leurs fruits et les turbulences sur la dette publique ne peuvent pas être mises sur le compte de politiques anticrises (cf. sauvetage des institutions financières, problèmes antérieurs de gestion publique, etc.), n'en déplaise aux plus friedmaniens et tenants de la NEC (Nouvelle économie classique).

2. SUR PLUS LONG TERME, DES ÉLÉMENTS PLUS STRUCTURELS PEUVENT PROVOQUER UN CHÔMAGE QUI SEMBLE S'INSTALLER ACCRÉDITANT LE SENTIMENT DE FATALITÉ ET D'IMPUISSANCE DES POLITIQUES

A. La composante structurelle du chômage correspond à un chômage de moyen long terme qui peut s'installer et laisser à penser à une fatalité du phénomène

- Cette composante du chômage est liée à des conditions plus structurelles de l'appareil productif. Elle peut dépendre de données démographiques, de données liées à l'organisation de l'appareil productif, à la formation, etc. Elle est souvent résumée par le vocable chômage classique, dû à une rentabilité insuffisante de l'embauche de main-d'œuvre dans certaines situations.

- Ces caractéristiques structurelles ayant une durée généralement plus longue et étant souvent plus difficiles à traiter, le sentiment de fatalité face à cette composante du chômage en est alimenté.

- Certains vont jusqu'à dire que le chômage élevé est un mode de régulation qui protège les insiders et leur évite des réductions de rémunération, faisant supporter les ajustements aux plus démunis. Vieille référence au rapport de force déjà présent chez Marx avec « l'armée de réserve industrielle » et remise au goût du jour par Philips, mais au voisinage du plein-emploi.

B. La difficulté de mise en œuvre des mesures structurelles laisse à croire à une fatalité

- Les réformes de structure nécessaires pour essayer de résorber le chômage structurel sont souvent complexes, longues et parfois impopulaires.

- Il s'agit d'abaisser le chômage naturel par des politiques structurelles mais on sait aussi depuis les travaux de E. Malinvaud et les théoriciens du déséquilibre dans les années 1970 et 1980 que lutter contre le chômage classique peut dégrader le chômage conjoncturel et réciproquement. Le policy-mix est extrêmement complexe à mettre en œuvre mais pas impossible au regard des différences de taux de chômage entre les pays,

même corrigés des particularités de chaque société.

- Ce sont moins les « recettes » que les arrangements institutionnels qui semblent déterminants, alors que l'on cherche souvent un modèle à cloner (ex. : flexisécurité danoise).

3. LE CHÔMAGE APPARAÎT MOINS COMME UNE FATALITÉ QUE COMME UNE « NÉCESSITÉ »

A. Les travaux récents sur le chômage mettent en lumière une incessante destruction créatrice laissant apparaître un chômage inhérent au fonctionnement du système d'emploi

- J. A. Schumpeter avait dégagé la notion de « destruction créatrice » pour expliquer sur un temps assez long la dynamique du capitalisme, mue par l'innovation. Des activités perdaient leur rôle moteur sans pour autant disparaître mais d'autres apparaissaient autour de grappes technologiques, ou de systèmes techniques.

- P. Cahuc, A. Zylberberg et F. Kramarz en particulier ont fait ressortir qu'à court terme, à l'échelle d'une nation, chaque année environ 15 % des emplois disparaissent et chaque année environ 15 % d'emplois nouveaux apparaissent.

- En outre, les mouvements de main-d'œuvre associés sont de deux à trois fois plus importants que les créations et les destructions d'emplois. De ce point de vue, la France n'est pas dans une situation particulière. Le système d'emploi fonctionne dans tous les pays comme un incessant mouvement de destruction créatrice.

- Le chômage apparaît donc comme inhérent au système économique quelle que soit l'économie et de ce point de vue semble une nécessité au sens où il participe de cette destruction créatrice au quotidien.

B. Ici encore, des politiques adaptées sont nécessaires pour que cela ne se transforme pas en sentiment de fatalité

- On peut reprendre les travaux de J. Fourastié et A. Sauvy pour expliquer la compensation (voire surcompensation sur long terme) des emplois détruits et créés. Cette compensation s'effectue par l'effet de déversement (effet-prix et effet-revenu).

- Cela demande que l'économie permette suffisamment de flexibilité (différentes formes de flexibilité) pour permettre les adaptations nécessaires. Cela ne signifie pas une jungle mais demande au contraire à la société d'être capable de passer les arrangements institutionnels permettant au système d'emploi d'une part de fonctionner pour limiter le chômage et de tendre vers le plein-emploi, d'autre part la prise de risque et l'innovation et enfin tout en permettant la sécurité et le bien-être de ses membres. Tout ceci est a priori contradictoire mais doit pourtant être rendu compatible.

CONCLUSION

- Reprise générale de la réponse (introduction 3).
- Ouverture : cette recherche du plein-emploi, du progrès et du bien-être social semble fragilisée par une financiarisation débridée de l'économie. Le temps de la finance prend le pas depuis un peu plus de vingt ans sur le progrès économique et social.